

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 juillet 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9 et 10 juillet 2013

2013 V. 186 - Vœu relatif à la réquisition d'un terrain vague situé à l'angle des rues Jasmin et Henri-Heine (16^e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que la rareté des opportunités foncières est la principale cause de la crise du logement à Paris ;

Considérant que le 16^{ème} arrondissement de Paris comporte 3.7 % de logements sociaux ;

Considérant l'état d'abandon du terrain vague situé à l'angle des rues Jasmin et Henri Heine dans le 16^{ème} arrondissement ;

Considérant la proposition de vœu de M. Jean - François MARTINS ;

Sur la proposition de M. Jean-Yves MANO, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

Que la Ville de Paris engage une procédure de Déclaration d'utilité publique en vue de réaliser un programme de logements sociaux.